

Séance ordinaire du 7 juillet 2014

Procès-verbal



01 (2014-07-294) - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 7 juillet 2014, à 20h00, à la salle du conseil du Complexe des Seigneuries, situé au 1080, avenue Bergeron, Saint-Agapit (Qc) G0S 1Z0.

Sont présents :

Siège # 1 Mme Claudette Desrochers Siège # 4 Mme Micheline Beaudet

Siège # 2 M. Marc-Antoine Drouin (absent) Siège # 5 M. Pierre Audesse

Siège # 3 M. Sylvain Vidal Siège # 6 M. Yves Gingras

Formant quorum sous la présidence de Sylvie Fortin Graham, mairesse.

Est également présente Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1 - Ouverture

Madame la mairesse Sylvie Fortin Graham souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'au public et déclare la séance ouverte à 20h. Un ordre du jour est mis à la disposition du public afin de suivre le déroulement de la réunion.

02 (2014-07-295) - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 7 juillet 2014 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

03.01 (2014-07-296) - Séance ordinaire du 2 juin 2014 et séance extraordinaire du 10 juin 2014

ATTENDU QUE tous et chacun des membres de ce conseil déclarent et reconnaissent avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2014 et de la séance extraordinaire du 10 juin 2014.

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'adopter les procès-verbaux tel que rédigés

Adopté à l'unanimité des conseillers.

04 (2014-07-297) - AVIS DE MOTION

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de faire l'avis de motion pour le règlement 388-07-14 portant sur les protocoles d'entente avec les promoteurs.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05 - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

05.01 (2014-07-298) - Adoption du second projet de règlement 386-06-14

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'approuver le second projet de règlement numéro 386-06-14 portant sur la modification du règlement de zonage numéro 251-11-07 afin d'intégrer les dispositions du règlement 245-2013 de la MRC de Lotbinière sur la foresterie et le déboisement en terre privée.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05.02 (2014-07-299) - Adoption du second projet de règlement numéro 387-06-14

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'adopter le second projet du règlement numéro 387-06-14 concernant la modification du règlement de zonage 251-11-07 afin de prévoir des normes d'implantation pour un spa dans le cas des habitations en rangée et des habitations jumelées.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

05.03 (2014-07-300) - Abrogation du règlement d'emprunt numéro 336-07-11

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'abroger le règlement numéro 336-07-11 concernant la prolongation de l'Avenue Bergeron.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06 - ADMINISTRATION ET LÉGISLATION

06.01 (2014-07-301) - Embauche Éric Vachon-technicien en loisirs

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de procéder à l'embauche de M. Éric Vachon pour le poste de technicien en loisirs en date du 19 juin 2014. Le salaire et les conditions sont prévus à la convention collective des employés syndiqués. Les frais de cellulaire seront assumés par la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.02 (2014-07-302) - Affichage du poste d'homme d'entretien aréna

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de procéder à l'affichage à l'interne du poste d'homme d'entretien à l'aréna, afin de remplacer Éric Vachon qui a été embauché pour le poste de technicien en loisirs.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.03 (2014-07-303) - Modification de la personne autorisée pour carte Visa de la municipalité

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire une demande de carte de crédit Visa Desjardins de la municipalité pour Mme Estelle Petitclerc et de faire annuler la carte de Mme Anick Martineau et d'autoriser Mme Isabelle Paré directrice générale à faire les modifications auprès de Visa.

Adopté à l'unanimité des conseillers

06.04 (2014-07-304) - Défi Vélo- Familiprix

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, un rassemblement de pharmaciens affiliés à la bannière *FAMILIPRIX* organise le Défi-Vélo au profit d'Opération Enfant Soleil, le 22 août prochain;

ATTENDU QUE cette randonnée de 200 km a comme point de départ la municipalité de St-Étienne-de-Lauzon, se rend jusqu'à Plessisville et revient fermer la boucle du circuit au point de départ initial et sera constitué d'environ 40 cyclistes et sera escorté par deux voitures banalisées en tête et en queue de file;

ATTENDU QUE Défi-Vélo Familiprix 2014 traversera le territoire de la municipalité de Saint-Agapit;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec exige une résolution des municipalités traversées par le Défi-Vélo Familiprix 2014 autorisant l'activité sur leur territoire ;

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'autoriser Défi-Vélo Familiprix 2014 à circuler sur le territoire de la municipalité de Saint-Agapit.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.05 (2014-07-305) - Demande de Saint-Flavien plan de mesures d'urgences

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter la demande de la municipalité de Saint-Flavien à l'effet de leur permettre en cas d'urgence d'utiliser le Complexe des Seigneuries pour héberger leur population.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.06 (2014-07-306) - Affichage postes homme d'entretien aréna (étudiants-fins de semaines)

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de procéder à l'affichage de deux postes d'hommes d'entretien étudiants de fins de semaines pour l'aréna.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.07 (2014-07-307) - Publicité de la municipalité de Saint-Agapit dans le cadre de l'Expo

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de procéder à l'achat d'une publicité dans le Peuple Lotbinière dans le cadre du cahier spécial portant sur l'Expo Lotbinière, au montant de 332 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 13 000 341.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.08 (2014-07-308) - Inscription Isabelle Paré, directrice générale au Colloque de Zone ADMQ

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de procéder à l'inscription de la directrice générale au Colloque de Zone de l'ADMQ qui aura lieu les 10 et 11 septembre prochains au montant de 125 \$, poste budgétaire 02 13 000 346.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

06.09 (2014-07-309) - Autorisation de budget de dépenses pour l'activité de planification stratégique du 15 septembre 2014

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'autoriser un budget de dépenses de l'ordre de 2000 \$ pour l'activité de la planification stratégique qui aura lieu le 15 septembre prochain, poste budgétaire 02 11 000 493.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07 - VOIRIE AQUEDUC ET ÉGOUT

07.01 (2014-07-310) - Création d'une réserve pour les travaux dans le Parc Industriel

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras de créer une réserve Parc Industriel et d'y réserver et transférer les revenus suite à la vente de terrain dans le Parc Industriel.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.02 (2014-07-311) - Octroie contrat lecture des compteurs d'eau

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'octroyer le contrat de la lecture des compteurs d'eau à M. Julien Bourdon pour un montant forfaitaire de 2425.50 \$, poste budgétaire 02 41 300 444.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.03 (2014-07-312) - Achat container

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter la soumission de Soudure JM Chantal pour l'achat d'un container de 4 verges au montant de 1025 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 45 210 640.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.04 (2014-07-313) - Adoption de la Stratégie québécoise en eau potable

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter et de déposer le rapport de la stratégie québécoise en eau potable présenté par le directeur des travaux publics M. Gilbert Breton.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.05 (2014-07-314) - Achat débroussailleuse

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras de faire l'achat d'une débroussailleuse chez Mini Moteurs RG au montant de 630 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 32 000 526.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.06 (2014-07-315) - Câblage des puits- nouveau bâtiment des puits

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter la soumission de Dilicontracto pour les nouveaux câblages des puits du bâtiment des puits au montant de 15 000 \$ plus taxes, poste budgétaire 23 05001 721.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.07 (2014-07-316) - Autorisation signature entente virée rue Gourdeau

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'autoriser Mme Fortin Graham, la mairesse et Mme Paré, la directrice générale à signer l'entente avec les propriétaires du 70 Avenue Gourdeau pour les modalités entourant la virée de l'Avenue Gourdeau.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

07.08 (2014-07-317) - Achat logiciel de suivi des compteurs d'eau

Il est proposé par le conseiller Yves Gingras d'accepter la soumission de PG Solution au montant de 3000 \$ plus taxes, pour l'achat du logiciel de suivi des compteurs d'eau. Poste budgétaire 23 05 000 726.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08 - URBANISME

08.01 (2014-07-318) - Inscription formation ADMQ et COMBEQ

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de procéder à l'inscription de Claude Fortin, responsable de l'urbanisme et Isabelle Paré, directrice générale à la formation offert par l'ADMQ et la COMBEQ portant sur la réglementation municipale, au coût de 556 plus taxes, postes budgétaires 02 13 000 454 et 02 61 000 454.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.02 (2014-07-319) - Autorisation signature acte de vente- Gestion Zalyan inc.

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'autoriser Mme Sylvie Fortin Graham ainsi que Mme Isabelle Paré à signer l'acte de vente du terrain dans le Parc Industriel avec Gestion Zalyan inc. Le terrain est d'une superficie de 9 403 mètres carrés et porte le numéro de Lot 5 548 638. Le montant de la vente est de 60 000 \$ plus taxes. Les frais d'arpentage seront à la charge de la municipalité et les frais de notaire seront à la charge de l'acheteur.

Les revenus de cette vente iront dans la réserve pour le Parc Industriel.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.03 (2014-07-320) - Autorisation à l'entreprise Construction Andrew Bélanger pour pancartes

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'autoriser l'entreprise Construction Andrew Bélanger à installer des pancartes pour annoncer les terrains et maisons à vendre dans le Développement Jovina.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.04 (2014-07-321) - Modification réglementaire afin d'autoriser les garages détachés avec garage attenant

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de faire la modification réglementaire afin d'autoriser les garages détachés avec garage attenant.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.05 (2014-07-322) - Acceptation de l'offre de service DDM-modification réglementaire

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'accepter l'offre de service de 376 \$ plus taxes de DDM, pour la modification réglementaire pour les garages, poste budgétaire 02 61 000 411.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.06 (2014-07-323) - Offre de services professionnels urbanisme

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'accepter l'offre de service professionnels annuelle de DDM pour des services d'urbanisme, au taux horaires suivants: Louis-Mathieu Fréchette 80 \$/heure, Marie-France Jacques 47\$/heure et Thibert Lescot 47 \$/heure.

Les frais de déplacement seront de 75\$/heure. Poste budgétaire 02 61 000 411.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.07 (2014-07-324) - Dérogation mineure 1164 rue du Collège

Considérant que le demandeur désire acquérir le lot 3 639 673 pour le subdiviser en deux lots avec l'intention de construire une résidence unifamiliale sur le lot 1 et de conserver celle existante sur le lot 2;

Considérant qu'à la suite de la production du plan de lotissement, il a été constaté que les deux lots projetés ne respectent pas certaines normes minimales de lotissement imposés par le règlement de lotissement #252-11-07;

Considérant que les deux lots projetés sont déjà desservis par les services municipaux d'aqueduc et d'égout;

Considérant qu'à l'origine ce deux lots étaient séparés et prévus pour accueillir chacun une résidence;

Considérant que le fait d'accorder la dérogation mineure, telle que demandée, n'aurait aucun effet négatif sur les propriétés voisines;

En conséquence la conseillère Claudette Desrochers accorde la dérogation mineure.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.08 (2014-07-325) - Dérogation mineure 1225 rue Principale

Considérant que la demanderesse a obtenu, en 2013, un permis de rénovation pour aménager une chambre de bain supplémentaire dans sa résidence du 1225, rue Principale;

Considérant que ce permis lui a été accordé même si l'agrandissement projeté risquait de faire en sorte que la résidence ne puisse pas respecter la marge de recul latérale minimum de 2 mètres;

Considérant qu'il s'agissait d'un cas très spécial (cause humanitaire) où la demanderesse ne disposait pas du temps requis pour faire produire un plan d'implantation;

Considérant que la demanderesse s'était engagée à faire une demande de dérogation mineure dans l'éventualité où un certificat de localisation en démontrait l'obligation;

Considérant que le fait d'accorder la dérogation mineure, telle que demandée, n'aurait aucun effet négatif sur les propriétés voisines;

En conséquence la conseillère Claudette Desrochers accorde la dérogation mineure.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.09 (2014-07-326) - Dérogation mineure 1020 et 1022 rue Pauzé

Considérant qu'au moment de la production du plan de localisation du 1020 et 1022 de la rue Pauzé, le demandeur a constaté une erreur en regard du respect de la marge avant minimum;

Considérant que cette erreur, bien que minime, se doit d'être corrigée;

Considérant que le demandeur a déposé une demande de dérogation mineure pour le 1020 et le 1022 de la rue Pauzé;

Considérant que le fait d'accorder la dérogation mineure, telle que demandée, n'aurait aucun effet négatif sur les propriétés voisines;

En conséquence la conseillère Claudette Desrochers accorde la dérogation mineure.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.10 (2014-07-327) - Modification réglementaire pour permettre les containers maritime pour les bâtiments institutionnels

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers de faire la demande de modification réglementaire pour permettre les containers maritime pour les bâtiments institutionnels, tel que demandé par l'école primaire.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

08.11 (2014-07-328) - Relocalisation boîtes postale-Développement de la Tannerie

ATTENDU que Postes Canada a fait l'installation de boîtes postales pour desservir les avenues Boucher et Simoneau;

ATTENDU que pour une raison de sécurité Postes Canada désire relocaliser les boîtes postales en question;

ATTENDU que Postes Canada demande à la Municipalité l'autorisation de relocaliser ses boîtes postales en bordure du parc d'érables rouges localisé à l'extrémité nord de l'Avenue Boucher;

Il est proposé par la conseillère Claudette Desrochers d'autoriser Postes Canada à relocaliser les boîtes postales de l'Avenue Boucher en bordure du parc d'érables rouges localisé au nord de l'Avenue Boucher et ce en conformité avec un plan de localisation qui sera fourni par Postes Canada.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09 - LOISIRS

09.01 (2014-07-329) - Entériner les dépenses pour les réparations de la chicane sur la piste cyclable

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'entériner les dépenses liées à la réparation de la chicane, brisée par des vandales à l'automne 2013, sur la piste cyclable en direction de Saint-Étienne selon la soumission qui a été déposée par l'entreprise Clôture Alpha. Le coût de cette réparation est de 1250 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 70150 528.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.02 (2014-07-330) - Tarifs de location de glace et de plateaux sportifs pour 2014-2015

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de recommander ces tarifs de locations pour les heures de glaces et la location des plateaux sportifs pour l'année 2014-2015.

Clients	Tarif horaire
Hockey Mineur et Ringuette de Lotbinière	118 \$
CPA	107 \$
JR AA (Pratique)	118 \$
JR AA (Game)	125 \$ (total)
Hockey adulte, Old Timers, PVQC	175 \$
Hockey mineur, Ringuette extérieur de Lotbinière (Husky, Éclaireurs)	150 \$
Ligue Féminine	155 \$
Tournoi Atome	100 \$
Écoles Extérieures	80 \$
Location régulière Chalet des loisirs	207 \$
Tables et chaises	1 \$ la chaise et 8 \$ la table par jour
Chapiteau	100 \$ journée, si utilisation des tables et des chaises 207 \$
Balle Mineur	Semaine : gratuit Fin de semaine : 40.50 \$ / jour
Balle Adulte	25 \$ / match - équipe locale 30 \$ / match - équipe extérieure
Tournoi Balle	Local : 200 \$ / fin de semaine Extérieur : 300 \$ / fin de semaine Incluant Chapiteau + tables
Badminton	Résidants 16 \$ / heure et demi Non-résidants 20 \$ /heure et demi
Grand Gymnase	50 \$ / heure et demi
Demi-Gymnase	35 \$ / heure et demi
Danse	35 \$ du cours

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.03 (2014-07-331) - Achat civière

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal de procéder à l'achat d'une civière de l'entreprise *Soins Intensifs*, pour la salle des premiers soins, au montant de 1450 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 70130 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.04 (2014-07-332) - Acceptation de la soumission AGAT pour l'analyse de l'échantillonnage de la tour d'eau de l'aréna

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'accepter la soumission d'AGAT Laboratoires au montant estimé entre 130 \$ et 160 \$ plus taxes, par mois pour les échantillonnages de la tour d'eau de l'aréna tel que recommandé par la Régie du bâtiment, poste budgétaire 02 70130 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.05 (2014-07-333) - Subvention CPA Les Dorisseaux

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'octroyer une subvention de l'ordre de 200 \$ par patineur résident de Saint-Agapit qui sont inscrit aux cours offerts par le CPA Les Dorisseaux.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

09.06 (2014-07-334) - Octroie du contrat pour l'analyse des soumissions du portique de l'aréna

Il est proposé par le conseiller Sylvain Vidal d'accepter la soumission au montant de 125 \$ par heure de la firme Bilodeau Baril architectes pour l'analyse des soumissions reçues pour les travaux du portique à l'aréna. Poste budgétaire 23 08 001 727.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

10 - SERVICE DES INCENDIES

10.01 (2014-07-335) - Rapport des incendies du 24 mai au 30 juin 2014

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet d'approuver le rapport des activités incendies du 24 mai au 30 juin 2014. Il y a eu deux alarmes automatiques et une entraide à Saint-Gilles.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11 - COMPLEXE DES SEIGNEURIES

11.01 (2014-07-336) - Autorisation fermeture de rues pour la semaine de la Coopération - activité du 12 octobre

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'autoriser la fermeture des rues Fournier, Gourde, Vachon et Centrale pour les activités de la semaine de la Coopération qui auront lieu le 12 octobre prochain.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.02 (2014-07-337) - Réparation gouttières CDS

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'accepter la soumission de Gouttières St-Agapit au montant de 450 \$ plus taxes pour la réparation des gouttières brisées au Complexe des Seigneuries, poste budgétaire 02 701 20 522.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.03 (2014-07-338) - Autorisation paiement de la facture Beauvais Truchon

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse d'autoriser le paiement de la facture de la firme d'avocats Beauvais Truchon au montant de 3375,42\$, à même le surplus accumulé.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.04 (2014-07-339) - Achat fontaine à jus

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de procéder à l'achat d'une fontaine à jus pour le Complexe des Seigneuries au montant de 1450 \$ taxes incluses. La fontaine sera louée lors des événements ayant lieu au Complexe des Seigneuries. Poste budgétaire 23 08 005 725.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

11.05 (2014-07-340) - Paiement de facture Enseignes aux Quatre Vents- entrées de ville

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de payer la facture au montant de 24 000 \$ taxes incluses à Enseignes aux Quatre Ventes pour la réalisation des enseignes qui seront installés aux entrées du village. Poste budgétaire 23 07 001 729. L'argent pour ce projet provient de la subvention reçue d'Hydro Québec.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12 - FINANCES

12.01 (2014-07-341) - Dépôt de la liste des salaires

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de déposer la liste des salaires en date du 31 mai 2014 au total de 99 513.52 \$ et en date du 28 juin 2014 au total de 97 362.15 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.02 (2014-07-342) - Dépôt de la liste des comptes payés et à payer

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de déposer la liste des comptes payés au montant de 25 427.53 \$ et à payer au montant de 492 130.97 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

12.03 (2014-07-343) - Dépôt des indicateurs de gestion 2013

Il est proposé par la conseillère Micheline Beaudet de faire le dépôt des indicateurs de gestion 2013.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

13 (2014-07-344) - VARIA

14 (2014-07-345) - PÉRIODE DE QUESTION DES CONTRIBUABLES

15 (2014-07-346) - FIN DE LA RENCONTRE

Il est proposé par le conseiller Pierre Audesse de lever la séance ordinaire à 20h30.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Sylvie Fortin-Graham, mairesse

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Isabelle Paré, secrétaire-trésorière et directrice générale

Je, Sylvie Fortin-Graham, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Sylvie Fortin-Graham, mairesse